



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cimetières militaires

Question écrite n° 75735

Texte de la question

Le projet de construction d'un troisième aéroport parisien sur des champs de bataille de la Somme a soulevé l'émotion en Australie, en particulier du fait qu'il serait établi sur une zone comportant des tombes de soldats australiens tombés durant la Première Guerre mondiale. Une campagne ayant été lancée contre ce projet, plusieurs milliers de lettres de protestation ont été recueillies en Australie. Un journal australien a publié à ce sujet un article en première page avec la photographie de l'ambassadeur de France, accusant ce dernier d'avoir refusé les lettres qu'on voulait lui remettre en déclarant : « Je n'accepte pas de prendre part à votre campagne stupide et absurde. » M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères quelle est sa version des faits et les conséquences qu'il en tire et le prie de lui indiquer quelles sont les mesures envisagées pour sauvegarder les tombes en question et honorer la mémoire des soldats australiens tombés sur le sol français.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75735

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2156